



OBJECTIFS

- Être capable de citer les zones d'environnement et d'en donner leurs limites et prescriptions en lien avec son titre d'habilitation
- Être capable de mettre en œuvre son matériel, outils et équipements de protection et d'en identifier les risques associés
- Être capable d'appliquer les conduites à tenir appropriées en cas d'accident ou d'incendie en lien avec le risque électrique
- Être capable de réaliser des opérations d'ordre non-électrique basse-tension et haute-tension en qualité d'exécutant dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510

CONTACT – INSCRIPTION

Natacha LENGET
06.47.84.41.14
n.lenget@nl-formapro.fr
264 rue de la laie 76160 PREAUX

ACCESSEURITÉ

- Dates 2025
 - Veuillez prendre contact avec le centre de formation
- Délais d'accès

Jusqu'à 3 semaines avant le début de la formation
- Maintien des connaissances

Avant la fin de la période de validité de 3 ans, l'apprenant doit suivre une nouvelle session d'habilitation électrique B0, H0, HOV - Exécutant

HABILITATION ÉLECTRIQUE INITIALE : OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE (B0-H0-HOV) - EXÉCUTANTS

Performances

Enquête 2025 :

- Taux de satisfaction globale : à venir
- Taux d'atteinte de l'objectif initial : à venir
- Nombre de personnes formées : à venir

MODALITÉS

- **Formation en présentiel**
- **7 heures / 1 jour**
- **Effectif par session : 5 minimum, 12 maximum**

MODALITÉS EN DÉTAIL

● Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Le référent handicap prendra en compte dès l'inscription du candidat sa situation d'handicap, si celle-ci est mentionnée il évaluera les besoins spécifiques, mobilisera les ressources adaptées et coordonnera les aménagements nécessaires (supports, rythmes, accessibilité).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences est réalisée par des mises en situation en cours de formation et par l'observation de critère de réussite.

Pour chacune des habilitations mentionnées dans ce programme, l'évaluation comprend :

- Une épreuve théorique constituée de plusieurs questions destinées à évaluer les savoirs.
- Une épreuve pratique, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires, destinée à évaluer les savoir-faire en lien avec l'indice demandé. Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques.

À l'issu de la formation, un avis nominatif et individuel indiquant les mentions demandées au point 5.6.3 de la norme NF C 18 510 vous sera délivré.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Toute personne chargée de réaliser des opérations d'ordre non électrique dans des zones à risques électriques

Prérequis :

- Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active basée sur des échanges, des cas pratiques et des exercices d'entraînement

HABILITATION ÉLECTRIQUE INITIALE : OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE (B0-H0-HOV) - EXÉCUTANTS

Formateur

Formateur pour adultes, fort d'un parcours riche dans les secteurs de la logistique, du bâtiment et de la maintenance. Curieux, adaptable et à l'écoute, il a développé au fil des années une approche pédagogique centrée sur le partage d'expérience et l'apprentissage concret, qu'il met aujourd'hui au service des apprenants qu'il accompagne.

CONTENU

Module 1 : Partie théorique

- Environnement à risque électrique (identifier le risque électrique),
- Maîtrise d'un environnement à risque électrique,
- Notions sur les grandeurs de base (tension, intensité, résistance, puissance, alternative, continue, monophasé, triphasé, conducteur de protection), de la production à l'utilisation (centrale, photovoltaïque, éolienne, groupe électrogène, transport haute tension, poste de transformation),
- Risques électriques (analyse des risques et des accidents),
- Les mécanismes d'électrisation (l'électrocution, l'électrisation, seuils de tensions d'intensité dangereux), le court-circuit, effets physiologiques du courant sur l'homme, causes d'accidents, facteurs humains et matériels,
- Conduite à tenir en cas d'accident (agir en cas d'accident d'origine électrique, conducteurs tombés à terre, faire face à l'incendie et au risque électrique, distance à respecter pour l'utilisation d'un extincteur),
- Domaine de tension BT/HT et zones à risques (définitions des domaines de tension, mesures générales de protection contre les pièces nues sous tension, distances et zones d'environnement),
- Matériels et outillages mobiles et portatifs (choix, vérification et utilisation, marquage normatif, les différentes classes d'appareil (classes 1,2 et 3), utilisation à l'extérieur, conditions humides, sur un chantier ou dans un local à risque d'explosion),
- Les symboles d'habilitation électrique (les différents niveaux d'habilitation, les différents types d'opérations, la chaîne d'encadrement),
- Moyens de protection collective et individuelle (la gradation des moyens de protection, la mise hors tension électrique, le balisage de la zone de travail),
- Documents applicables (titre d'habilitation, autorisation de travail, avis de fin de travail, déclaration de projet de travaux),
- Réglementation en vigueur (le décret 2010-1118 et les arrêtés afférents, la norme NF C18-510).

Module 2 : Partie Pratique

- Durant les mises en situation, les B0/H0/HOV exécutants seront évalués sur les savoirs et savoir-faire suivants :
 - identification des ouvrages BT/HT ou des installations BT/HT et les zones d'environnement objet des opérations (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.),
 - évaluation des risques pour une situation donnée et correspondant aux habilitations visées,
 - comportement adapté à la situation et respect des prescriptions de sécurité, savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique,
 - identification des différents acteurs (chargé d'exploitation électrique, chef d'établissement, ...),
 - échanges avec les différents acteurs,
 - exploitation du contenu d'un titre d'habilitation,
 - reconnaissance de la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés,
 - identification, vérification et utilisation du matériel et des outils dans un environnement électrique,
 - application des procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.